

Un nouveau lieu de messe à Paray le Monial

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 10 août 2015

Depuis de nombreux mois des discussions étaient en cours en vue de permettre la **célébration d'une messe régulière dans la forme extraordinaire à proximité de Paray-le-Monial**. Depuis 2009, une messe mensuelle était célébrée à Ligny-en-Brionnais par un prêtre du diocèse, alors que la Fraternité Saint-Pierre assure la messe deux dimanches par mois au Nord à Châlon et deux autres dimanches au sud à Varennes-les-Macon depuis une grosse quinzaine d'années.

A partir de septembre, les fidèles de la région de Paray (ouest du diocèse) pourront bénéficier d'une messe hebdomadaire célébrée sur 3 paroisses géographiquement assez proches. Les messes seront célébrées par des prêtres du diocèse et de la Fraternité Saint-Pierre :

- La messe dans la forme extraordinaire sera célébrée les 1er et 3è dimanches du mois à 10h30 à la Chapelle des dominicaines de **Paray-le-Monial** par un prêtre de la Fraternité Saint-Pierre.
- Le 2è dimanche du mois, la messe sera célébrée à 8h30 à l'église Notre-Dame de **Digoin** par l'abbé Xavier Blin, prêtre du diocèse.
- Le 4è dimanche du mois, la messe sera toujours célébrée à 9h à l'église paroissiale de **Ligny-en-Brionnais** par l'abbé Serge Grobot, prêtre du diocèse.

Par ailleurs, selon nos informations, la messe célébrée à **Châlon-sur-Saône** à la chapelle Notre-Dame de la Citadelle à 10h30 par l'abbé Comby-Vincent , FSSP, va être célébrée chaque dimanche (au lieu d'un dimanche sur deux).

La messe dans la forme extraordinaire sera toujours célébrée, par un prêtre de la FSSP, à **Varennes les Macon** les 2è et 4è dimanches du mois à 10h30.

Merci à LMP qui nous a transmis l'article du [journal de la paroisse](#)